



Soirée commémorative

PIERRE SELLIER - Clairon de l'Armistice
qui a sonné le "*Cessez le feu*"



Mémoire d'anciens : le 11 novembre 1918 à Bédarieux

Pierre Bonenfant

La restauration de la croix de Tantaujo



La croix de Tantajo d'origine
et la croix vandalisée



La nouvelle croix de Tantajo

CROIX de TANTAJO

Monument érigé par les rescapés Bédariens de la guerre 14/18

restaurée par

la Commune de BEDARIEUX

en partenariat avec

la Fondation du Patrimoine et le Rotary Bédariens - Lamalou les bains

avec la collaboration de

l'association Résurgences, les associations d'Anciens Combattants et le Souvenir Français

inaugurée le 8 mai 2016 par

Antoine MARTINEZ

Maire de Bédariens

Président de la communauté de commune Grand Orb

** Marc Elie BOUSQUET, né le 26 octobre 1853,
maréchal ferrant à Bédariens, promit, si son fils,
Georges BOUSQUET (né en 1883) et son neveu Jean AUGÉ (né en 1896)
revenaient vivants de l'enfer des tranchées,
qu'il confectionnerait une croix de fer
et cette dernière serait hissée à dos d'homme
au sommet du pic de TANTAJO.
Au retour des deux survivants, cette promesse fut tenue. **



La plaque commémorative

Les matelots de Bédarieux

Nom :

Poulaud

Prénoms :

Marius Victor

Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le

5 *février* *1891*, à *Montpellier*

, canton

du *dis*

, département de *l'Herault*

, résidant

à

Bédariens, canton du *dis*

, département

de *l'Herault*

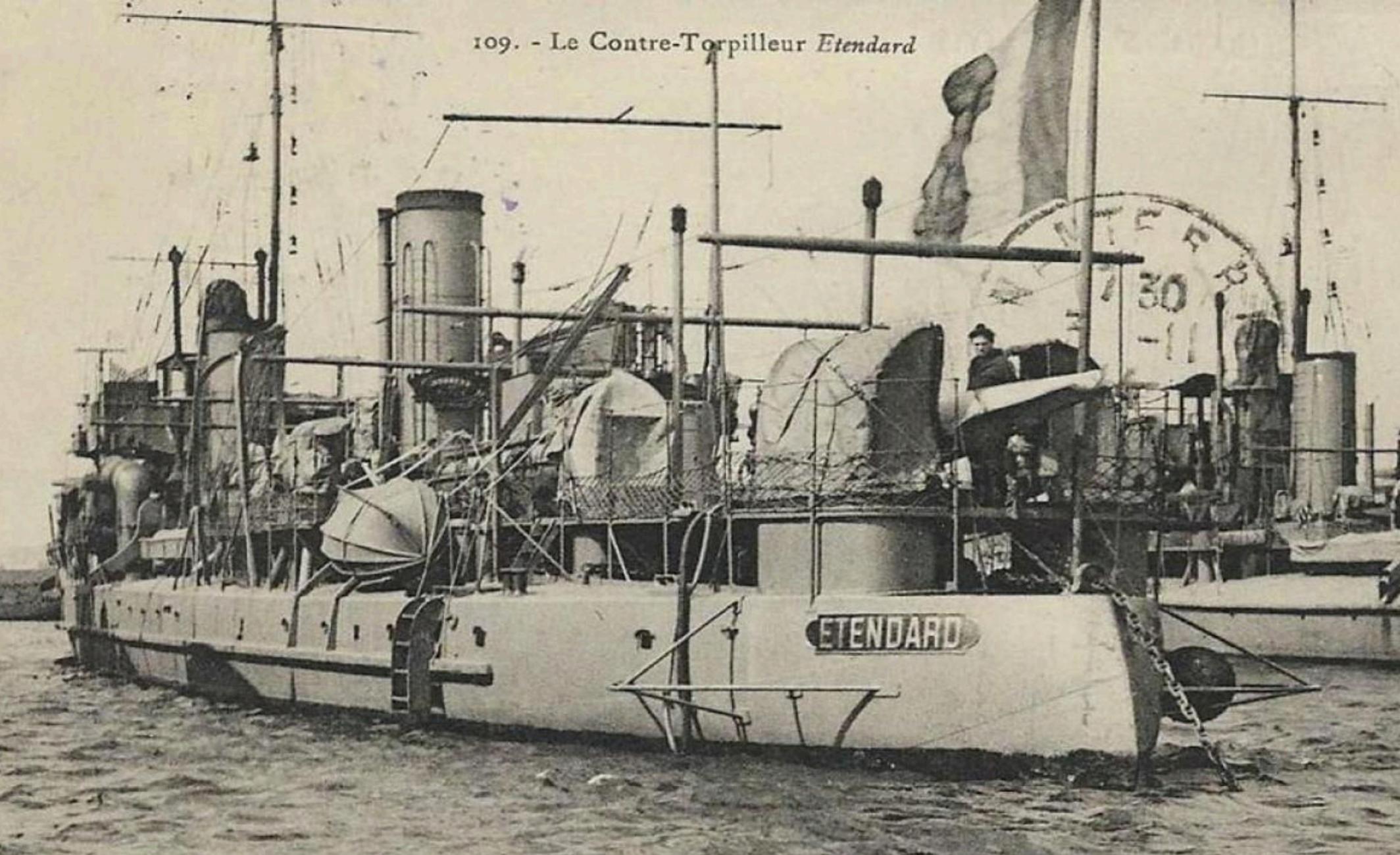
, profession d'employé

entales
fils de feu *Henri Jean Charles* et de *Rigol Rosalie Marie*, domiciliés

à *Bédariens*, canton du *dis*, département de *l'Herault*

Extrait de la fiche de Marius Poulaud

109. - Le Contre-Torpilleur *Etendard*



Le torpilleur d'escadre *Etendard*

Citations à l'ordre de l'armée.

Sont cités à l'ordre de l'armée :

Le torpilleur d'escadre *Etendard* : sous l'action énergique de son commandant, le lieutenant de vaisseau Mazaré, s'est toujours distingué par sa belle tenue militaire et son ardeur. A péri glorieusement, dans un combat inégal contre plusieurs destroyers allemands, dans la nuit du 24-25 avril 1917.

Mazaré (Pierre-Auguste-Georges), lieutenant de vaisseau : officier d'une haute valeur morale et d'une grande bravoure, commandant le torpilleur d'escadre *Etendard*. A disparu glorieusement avec son navire, dans un combat inégal contre plusieurs destroyers allemands, dans la nuit du 24-25 avril 1917.

Citations à l'ordre de l'armée

Est cité à l'ordre de l'armée le torpilleur d'escadre *Etendard* : sous l'action énergique de son commandant, le lieutenant de vaisseau Mazaré, s'est toujours distingué par sa belle tenue militaire et son ardeur.

A péri glorieusement, dans un combat inégal, contre plusieurs destroyers allemands, dans la nuit du 24 au 25 avril 1917.

Nom :
Prénoms : *Antoine* Surnom :

ÉTAT CIVIL.

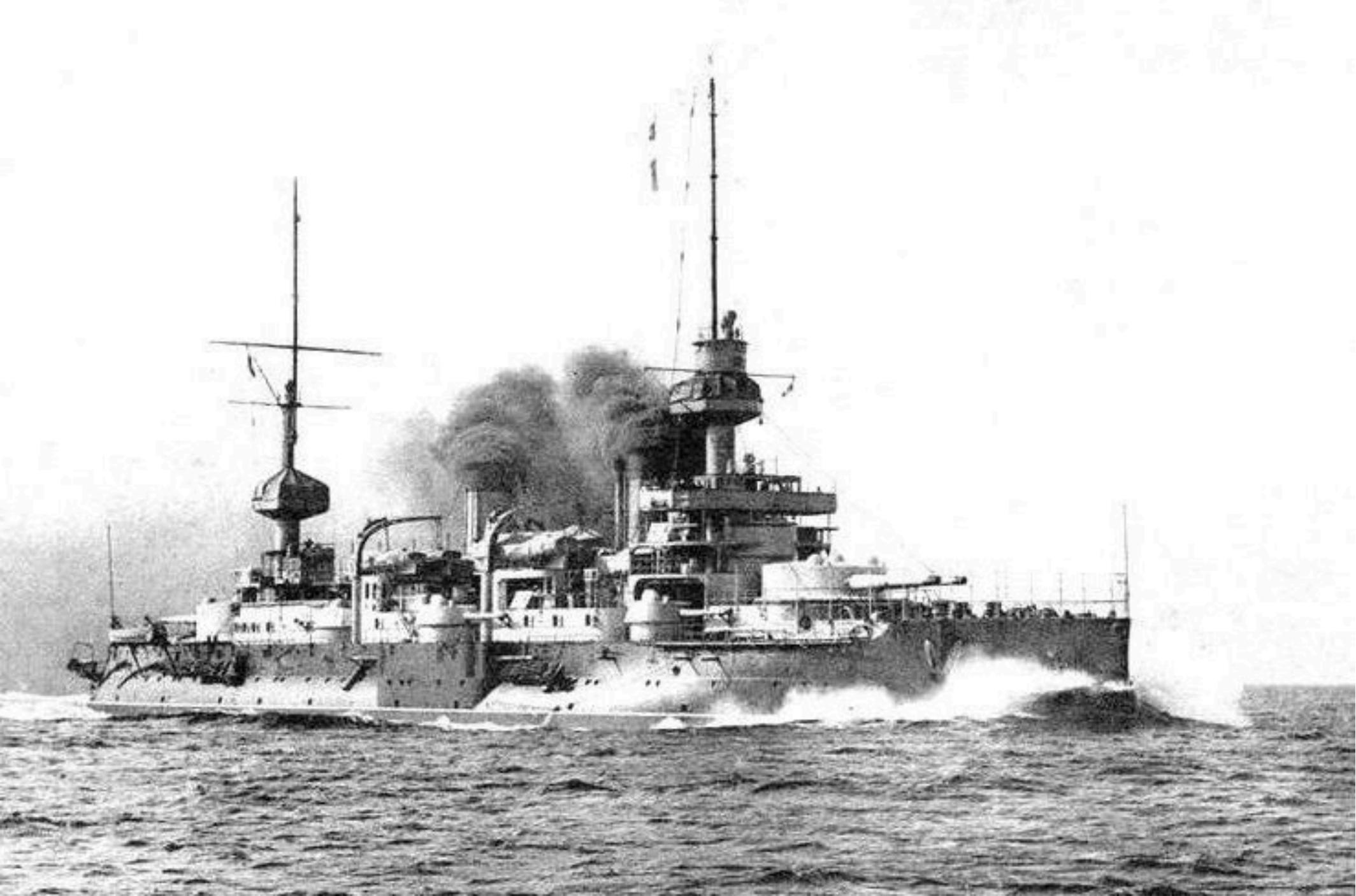
Né le *21* *Septembre* *1884*, à *Bédarieux* canton
d *u dit*, département de *l' Hérault*, résidant
à *Marseille*, canton d *u dit*, département
d *B-du-Rhône*, profession d
fils d *Benoit* et d *Romain Marie*, domiciliés
à *Marseille* canton d *u dit*, département d *B-du-Rhône*
ru de la roubière 44
N° *24* de tirage dans le *9^e* canton d *Marseille*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Inscrit maritime

Extrait de la fiche d'Antoine Sicre



Le cuirassé « *Suffren* »

LE CUIRASSÉ "SUFFREN" perdu corps et biens

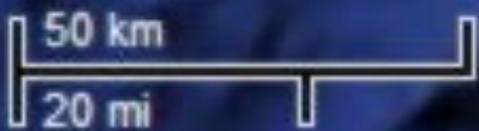
Le ministère de la Marine communique la note suivante :

« Le cuirassé Suffren, parti de Gibraltar pour Lorient le 24 novembre, n'est pas arrivé à sa destination ; et, depuis son départ, on n'a reçu de lui aucune nouvelle.

» Les recherches faites n'ayant pas donné de résultats, le ministère de la Marine considère le bâtiment comme perdu corps et biens. »

Disparition du cuirassé « Suffren »

SUFFREN - U 52
25.XI.1916
39.10 N 10.48 W



Ferme de Beauséjour la mal nommée

MINAUCOURT (Marne) — Le Hameau de Beauséjour



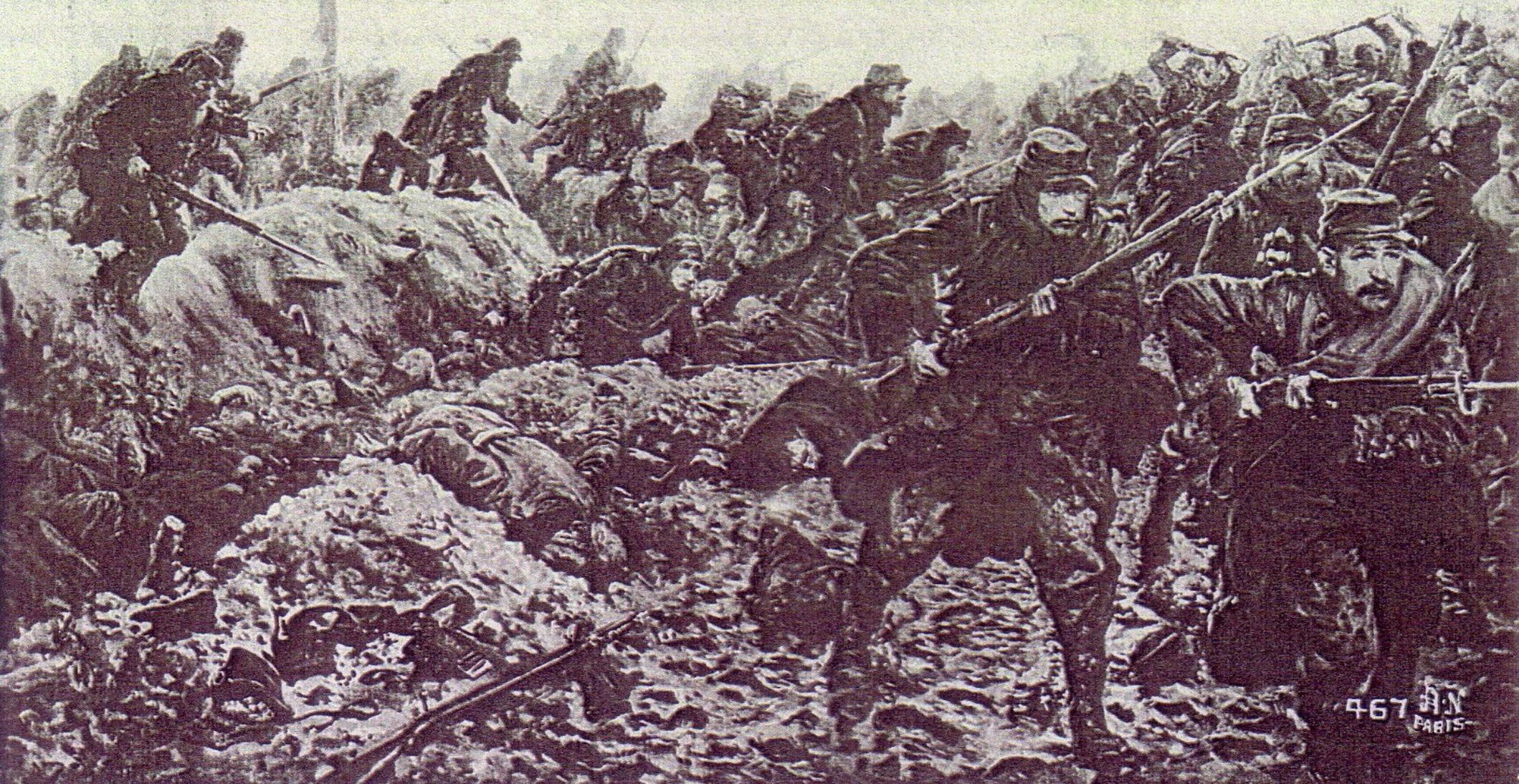
Gallichet, éditeur

Cliché Oberlander

La ferme Beauséjour avant la guerre

L'assaut de la position allemande dite "Fortin" de Beauséjour

D'après l'illustration par J. Simonet.



467
FIN
PARIS

L'assaut du *Fortin de Beauséjour*

583. La Grande Guerre 1914-15. - En CHAMPAGNE - Ruines de la ferme
Visé Paris 583. Le corps colonial s'y distingua particulièrement.

BEAUSÉJOUR.

« PHOT-EXPRESS »

IMP. BAUDINIÈRE, NANTERRE



Les ruines de la *ferme Beauséjour*

1919 - BEAUSÉJOUR (Marne) — Cimetière Militaire
Route de Ville-sur Tourbe et Corde d'ouvrages français



ÉLIE DURIEUX

Un des cimetières de *Beauséjour*

Les poilus d'Argentine

Luis Bravo's

FOREVER TANGO



FOREVER TANGO ON BROADWAY

Dr. Jules Paste

médecin au front



François Pasteur
1852-1934



Jules Pasteur
1882-1969



Julie Martel
1855-1894



1902-1906 : études de médecine



1906 : service dans les chasseurs alpins



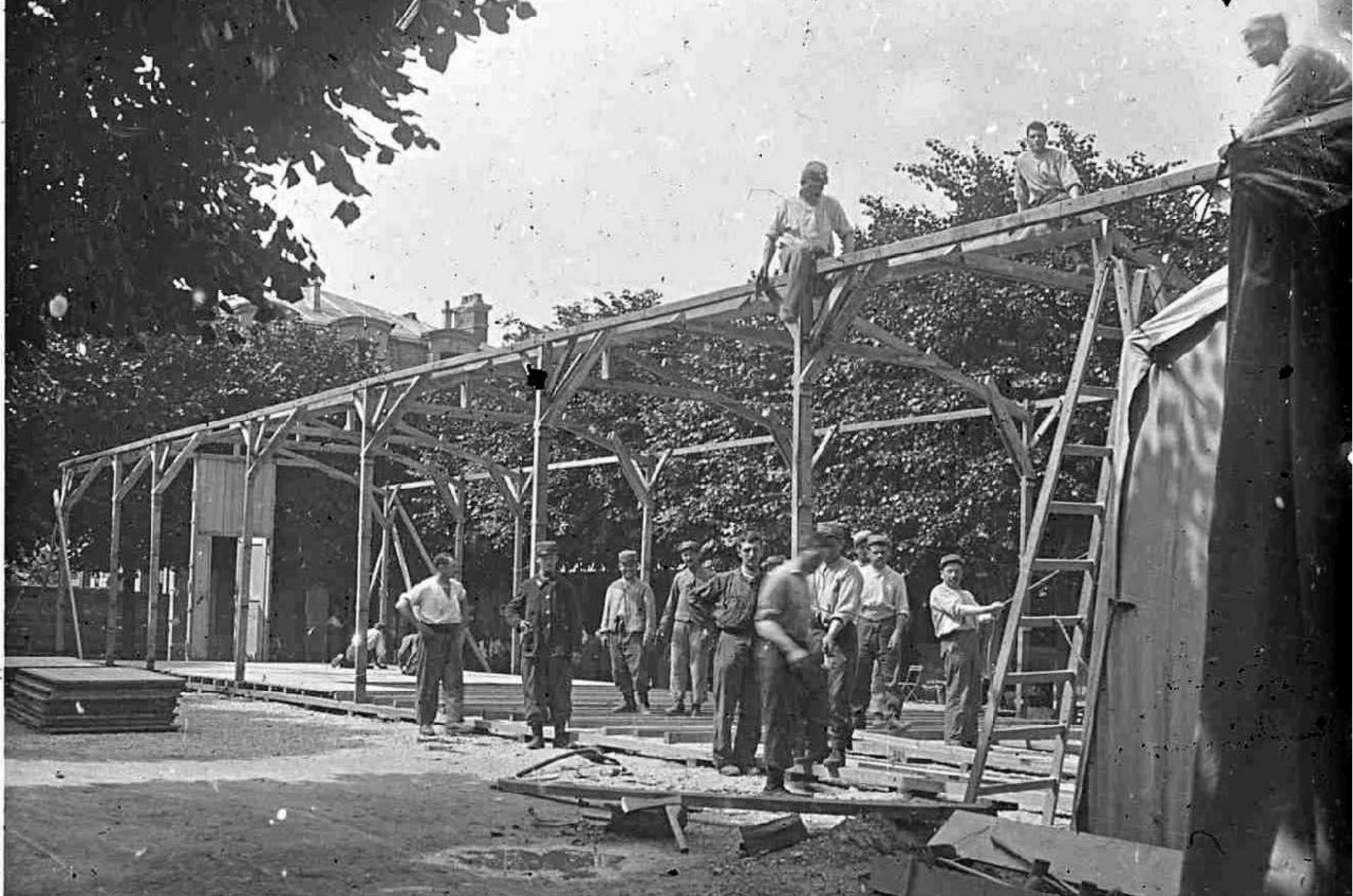
1910 : Service de santé à Montauban



Le glyphoscope Jules Richard



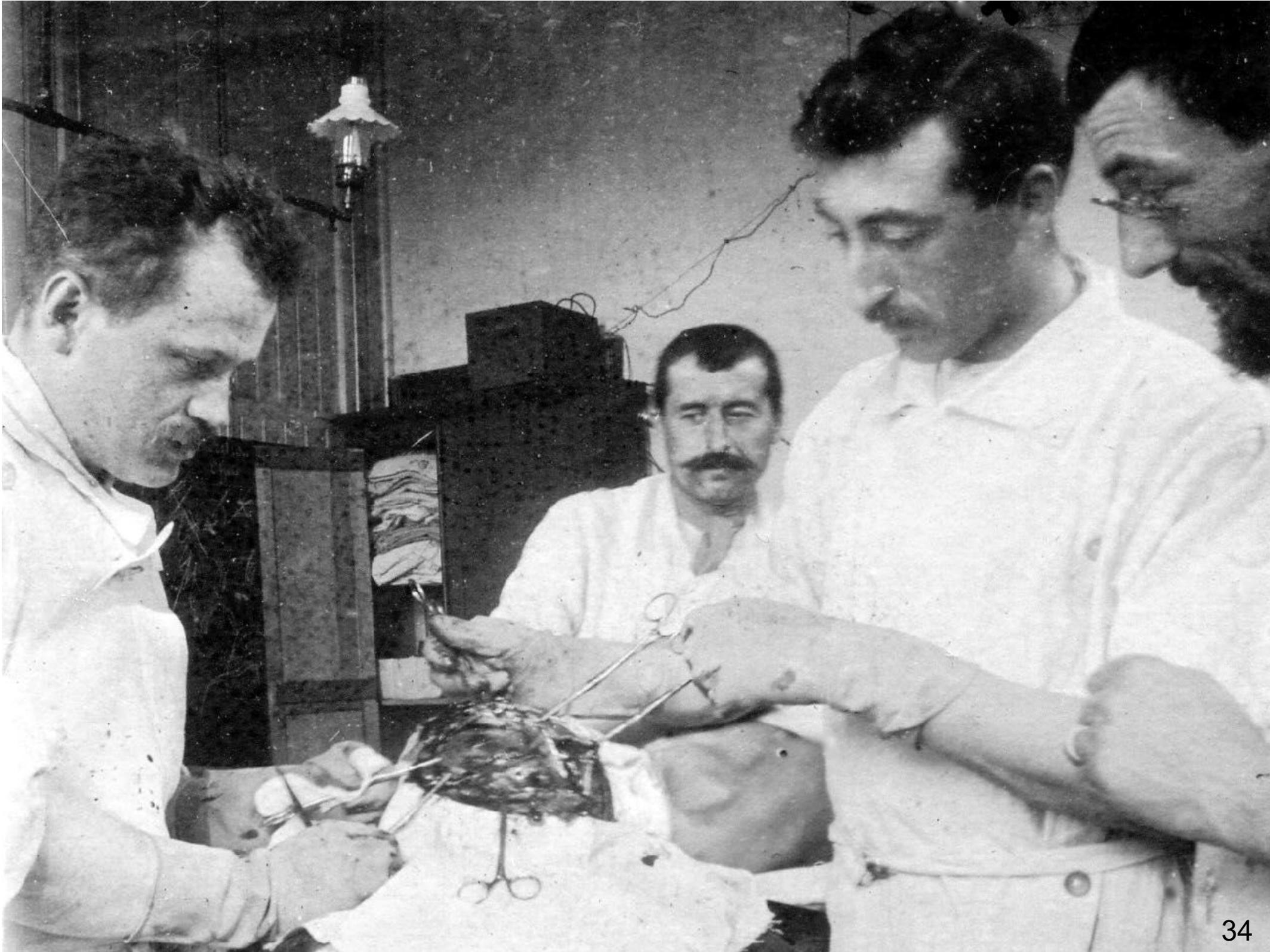
1914 : Hôpital de campagne dans l'Oise



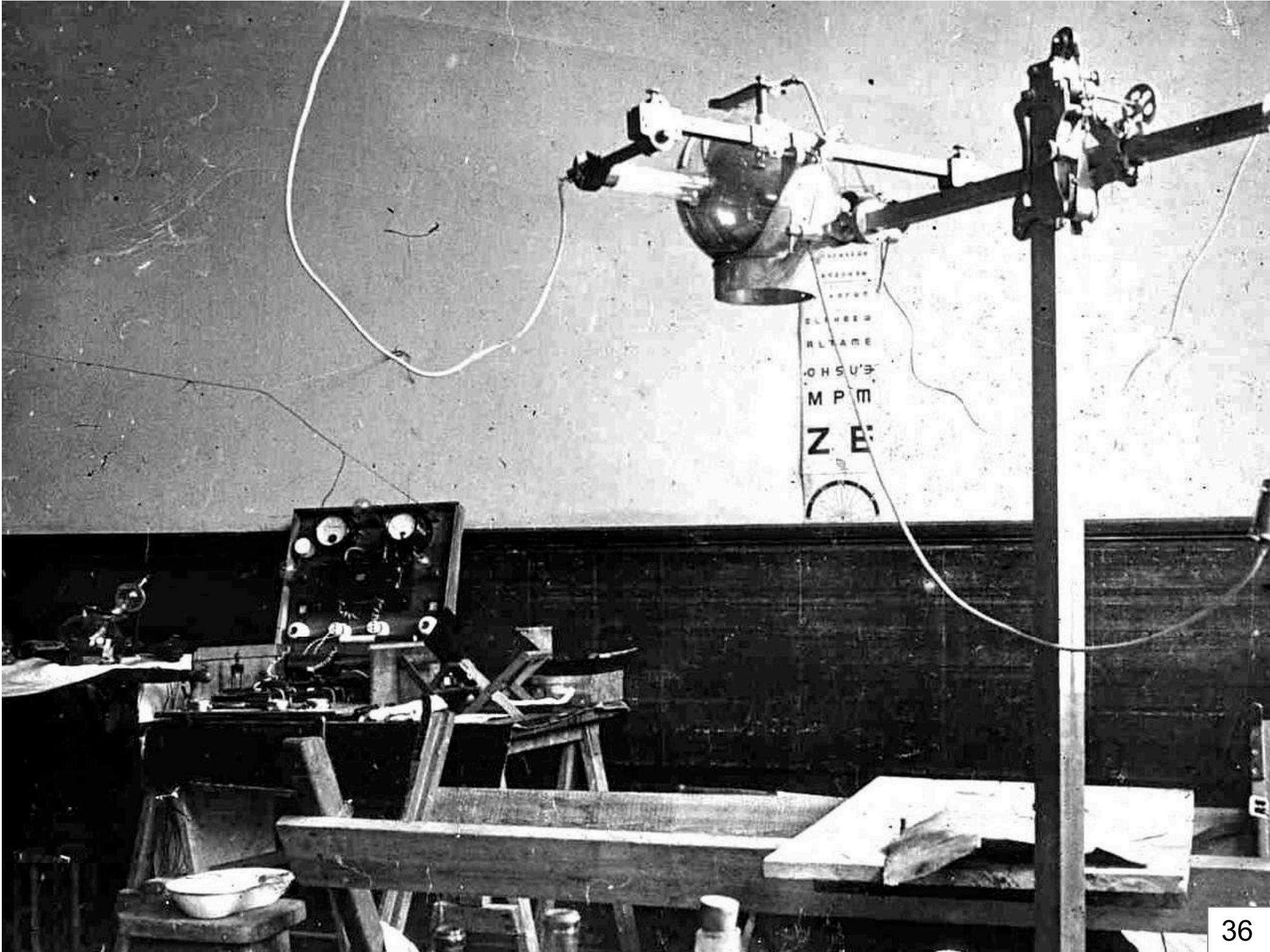
1915 : Construction de baraquements



1915 : L'équipe médicale







Louis Nougaret

sous-officier modèle





Louis Nougaret
caporal au
81ème RI



Si cette photographie était
trouvée après ma mort ou
ma disparition, prière la
faire parvenir à ma famille
qui habite :

Jules Hougaret
rue Fourbelle
Bedarieux

(Hérault) (France)

Il est mort en braye
en défendant son pays

Au revoir Chers Parents, - ne pleurez
pas ~~pour~~ votre fils, car il est plus
heureux que vous. Il a fini de souffrir
et vous attend la-haut.

XVI^e RÉGION

HOPITAL COMPLÉMENTAIRE N° 43
MONTPELLIER

Note tenant lieu de billet d'Hôpital

Noms Mougaret
 Prénoms Louis
 Grade sergent
 Corps 81^e régiment d'infanterie
 Date et lieu de naissance 28 septembre 1891 Trévareux
 Domicile Trévareux

PAYÉ

Entré à l'Hôpital complémentaire N° 43 de Montpellier, le 3 septembre

Sorti le 11 octobre 1914

Pour être évacué à son corps.

Observations et signature du Médecin traitant!

Plaie pénétrante de poitrine avec pneumothorax et hémoptie (la balle a traversé le péricarde et effleuré la pointe du cœur)

Prophylaxie pour 29 jours de convalescence

été très gravement malade
à envoyer dans la famille avec
la permission de vingt neuf jours
le médecin chez Dr L. Duffaut

[Signature]

DOCTEUR CARRIEU
Professeur de Clinique Médicale
à la Faculté
10, Rue du Jeu-de-Paume

Montpellier, le 12 X^{bre} 1914

DI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI
de 2 h. à 4 heures

Note professionnelle

Je soussigné Docteur Carrieu Professeur
de Clinique Médicale à la Faculté
Médecin en chef à l'Hôpital Suburbain
certifie avoir été appelé en consultation
à l'Hôpital N° 43 pour donner mes soins
au sergent Mougaret du 81^e régiment
atteint de plaie pénétrante de la
poitrine par balle ayant produit de
la péricardite et un hémithorax du
côté droit avec blessure du péricarde.

Il reste encore des frotements péricardiques
avec tachycardie et dyspnée au moindre
effort et à la marche accélérée ainsi que
de la matité de l'obscurité respiratoire
et des frotements à la base droite siques
d'adhérence pendant toute fatigue
encore possible.

En foi de quoi j'ai déclaré le
présent.

[Signature]



Souvenir
Guerre 1914-15
21 février 1915

I.

Certificat de visite

Mougaret Louis sergent fourrier

sera admis à l'hôpital étant atteint de :

1° Indication de la blessure ou de la maladie.

plaie perforante du bras-gauche par balle

2° Moyens curatifs déjà employés.

3° Observations générales



OBSERVATIONS DU MÉDECIN TRAITANT
AU MOMENT DE LA SORTIE
(Diagnostic, traitement, etc)

SIGNATURE
DU MÉDECIN TRAITANT
et date de la sortie.

6 Avril 1915

[Signature]

II.

Billet d'hôpital

concernant :

Nom Mougaret
Prénoms Louis Julien Baptiste
Grade Sergent fourrier
Corps 81^e Rég^t d'Inf^{an}trie
N^o 64^e, N^o matricule 3426
Né le 25 Septembre 1891, à Bidarieux
canton du dit, dép. de l'Hoiraull
Fils de Pierre et de Cantalimp Florentine
domiciliés à Bidarieux
Marié à D
actuellement domiciliés à
canton d, dép' d

A Millau, le huit Mars 1915.

Le Capitaine commandant,

Le Major,



Date de l'Entrée

Date de la Sortie

N^o 205 d'enregistrement à l'hôpital

8 Mars 1915

6 Avril 1915

Renseignements de M. le Chef de B.^{ns} Soule

Le sergent Mougarret a été blessé le 31 août dans une attaque en rase campagne où le 2^e Bataillon a été très éprouvé. Son attitude a été très belle sous un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses.

Je n'ai pas de renseignements sur sa blessure du 5 Mars date à laquelle je commandais le 1^{er} Bat.^{on}

Le sergent Mougarret s'est montré au début de la guerre très dévoué et d'une activité extraordinaire. C'était un sous-officier modèle et rendant de réels services. Sa conduite au feu a été admirable.



Dépôt du 81^e Rég^t d'Inf^{ie}

Extrait de l'Ordre n^o 31 du 9/12/16.

Citation à l'Ordre de la Brigade

Le sergent-major Mougarret
Louis Justin du 81^e d'Infanterie.

" sous-officier modèle.

" activité remarquable. Attitude au

" feu superbe. Blessé le 31 août 1914

" et le 5 Mars 1915. La rendue les

" plus grands services jusqu'au jour

" où sa deuxième blessure l'a fait

" classer dans le service auxiliaire. "

Tout conforme
Montpellier le 27/12/17
le Chef de Bataillon Spécial (Comp.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE
4^e BUREAU

Commission de Réseau du Midi

N° d'Enregistrement du Registre Spécial:

7^e SECTION
des Chemins de Fer de Campagne

192

MÉDAILLE INTERALLIÉE DITE DE LA VICTOIRE

M^r Vougaris Louis
Sergent Major au 8^e Rég^t d'Infanterie

est autorisé à porter la "MÉDAILLE DE LA VICTOIRE"

(Ruban aux couleurs de deux Arcs-en-Ciel juxtaposés par le rouge avec un filet blanc sur chaque bord.)

NOTA. — Par application des dispositions de l'Art. 13 de la Loi du 20 Juillet 1922, il n'est pas délivré de Diplôme et il appartient aux ayants-droit de se procurer l'insigne à leurs frais dans le Commerce.

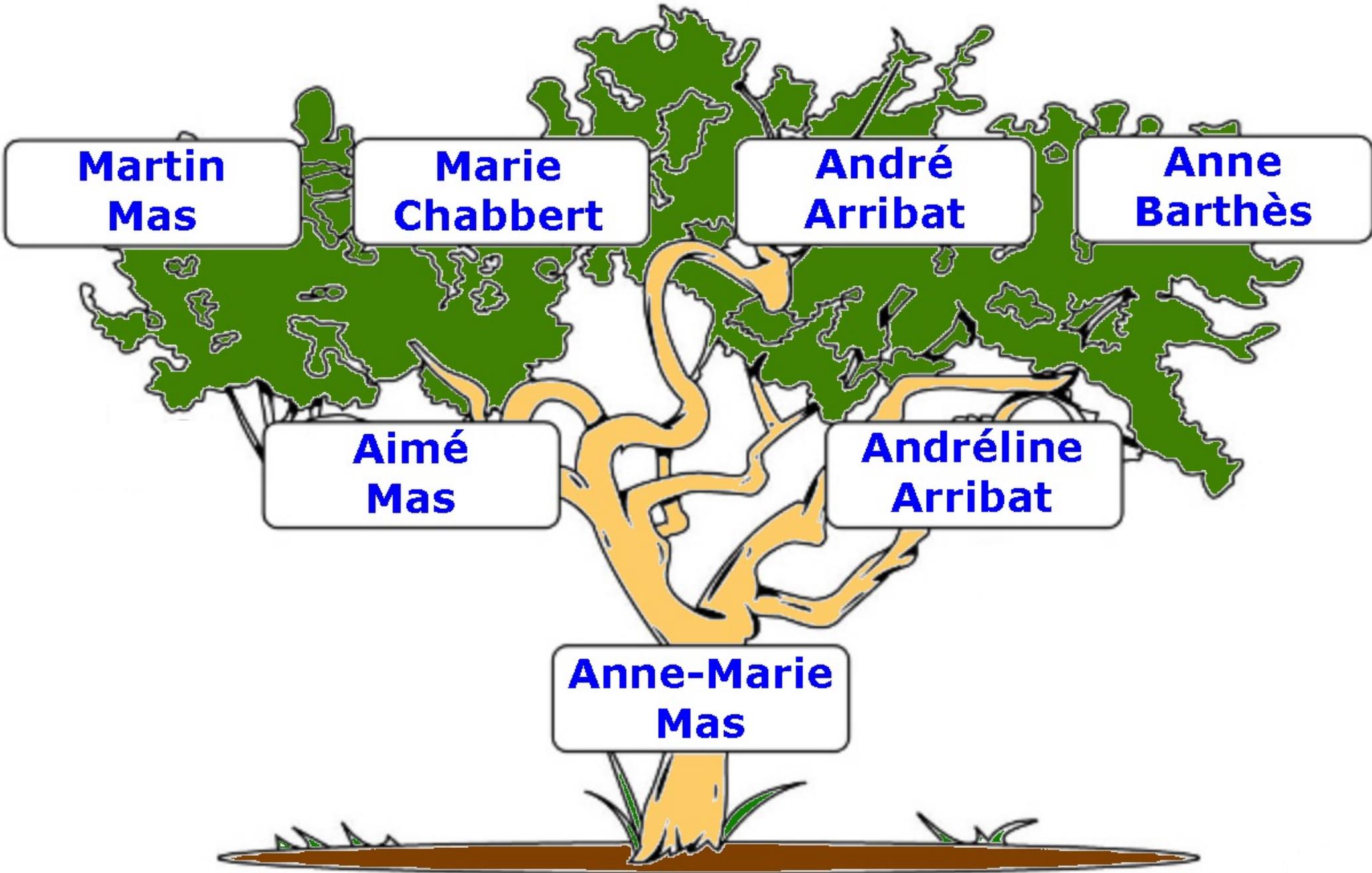
A PARIS, le

2 Juin 1922
Le Commissaire Militaire du Réseau du Midi



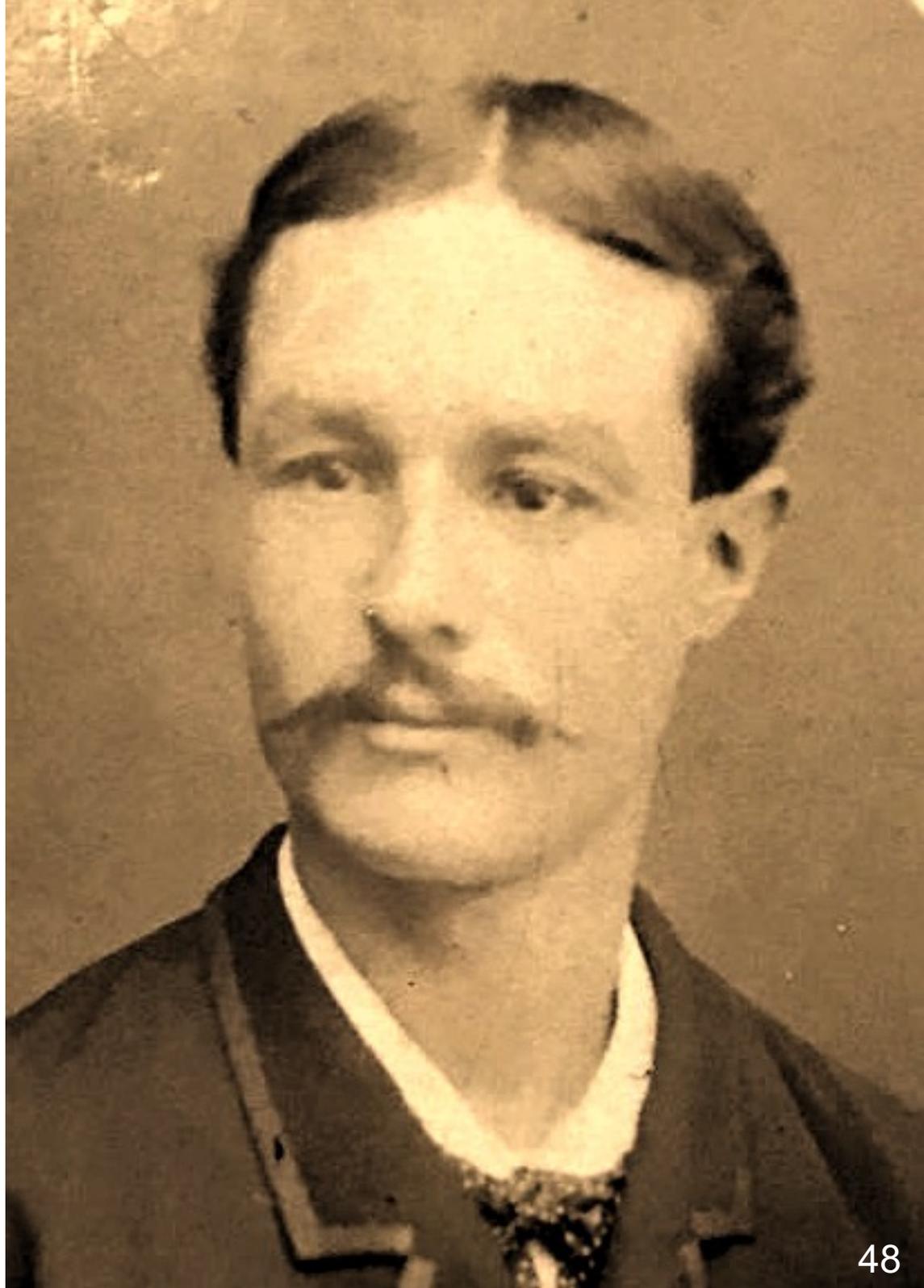
Aimé Mas

invalide de guerre



Arbre généalogique d'Anne-Marie Mas

Photographie par
Raynaud vers 1900



Dans l'armée territoriale
et dans sa réserve.

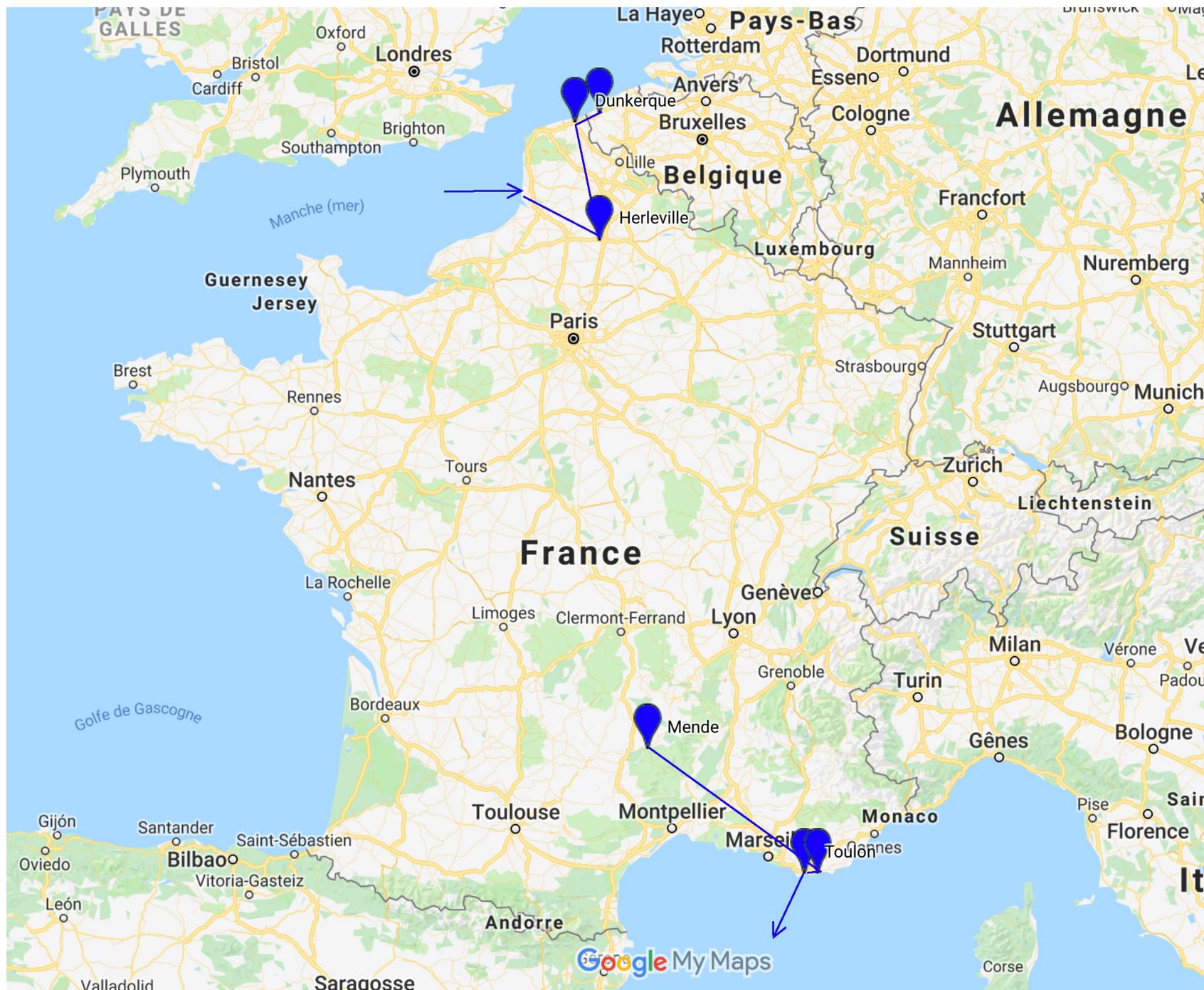
Arrivé au corps le 3 août 1914 - Passé au 123^e Regt^l Infanterie le 10 janvier 1915 - Blessé le 29 Septembre 1915 - Passé au 57^e artillerie le 1^{er} février 1918 (détaché)
Mise en congé illimité de démobilisation le 11 Janvier 1919 par le 6^e Art^l - De retour à Bedarieux, Avenue de la Gare n° 13
Cgt^e et l'accompagne du 3 août 1914 au ^{14^{er} Janvier 1919} ~~31 Janvier 1919~~

Passé au 117^e Regt^l d'Art^l L^l le 3 août 1919 D^l du 50^e Cdt le 14^e Rég^l du 28 juillet 1919. n° 250/SCE

(1^{er} échel n° 1290) Passé par suite maladie pendant temps
45% par la Com^e de réforme de Beziers du 18 Octobre 1919
cicatrice déprimée et adhérente du thorax côté droit P^lch.
pleurite " " bl. d. g., Dégage de toutes obligations militaires
propose pension temps 20% par la Com^e de réforme de
Narbonne du 6 décembre 1921 (aggravation)

- (1) |
- (2) |
- (3) |

Extrait du registre matricule d'Aimé Mas



Périple du 123^{ème} Territorial



(E|D) Visé, Paris

LES ZEPPELINS SUR PARIS — CRIMES ODIEUX DES PIRATES BOCHES
7 personnes furent tuées dans cette maison



Carte postale envoyée par Aimé Mas

CARTE D'INVALIDITÉ

N° 2118

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'Hérault

La présente carte est valable

du 28-7-1932 au 28-7-1934



POURCENTAGE D'INVALIDITÉ :

50% OU PLUS

Reduction de tarif :

75%

Nom, prénoms :

Mas Aimé

Adresse :

Bedarieux

Profession :

Menuisier

Date et lieu de naissance :

24-12-1872

Bedarieux (Hérault)

A Montpellier, le

27 Juin 1932

N^o 2 Le Président
du Comité départemental des mutilés
et réformés de la guerre.

Le Secrétaire,

Buffal

Carte d'invalidité d'Aimé Mas établie en juin 1932

Nanou Mas





Nanou Mas en famille

PUPILLES DE LA NATION

Mise en application de la loi du 27 Juillet 1917

Les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri au cours de la guerre de 1914 victime militaire ou civile de l'ennemi ont été adoptés par la France.

Aux termes de la loi du 27 juillet 1917, sont assimilés aux orphelins, les enfants nés ou conçus avant la fin des hostilités, dont le père, la mère ou le soutien de famille sont dans l'incapacité de gagner leur vie par le travail, en raison de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées par suite de la guerre.

Les enfants ainsi adoptés sont dits " PUPILLES DE LA NATION ". Ils ont droit, en cette qualité, à la protection, au soutien matériel et moral de l'Etat pour leur éducation dans les conditions et limites prévues par la loi du 27 juillet 1917 et ce, jusqu'à l'accomplissement de leur majorité.

Pour bénéficier éventuellement de ces dispositions législatives, les enfants dont il s'agit, doivent être déclarés par jugement du Tribunal Civil " PUPILLES DE LA NATION ".

Il est, en conséquence, donné avis à toute personne intéressée qu'elle peut, dès maintenant, réclamer en faveur du ou de ses enfants, la reconnaissance du droit à ce titre.

Il appartient, à cette fin, au père, à la mère, ou au représentant légal de l'enfant d'introduire, par voie de simple requête dispensée d'enregistrement et de timbre, une demande dans laquelle devront être mentionnés les noms et les prénoms, le lieu et la date de naissance, le domicile de l'enfant et du requérant ainsi que la qualité en vertu de laquelle ce dernier présente la requête. Elle énoncera, en outre, le fait de la guerre dont aura été victime le père, la mère, ou le soutien de l'enfant ainsi que les circonstances dans lesquelles ledit père, mère ou soutien aura péri ou aura été atteint soit de blessures, soit de maladie ou d'aggravation de maladie.

Cette demande, accompagnée de tous certificats ou autres pièces justificatives que le requérant jugera utile de produire, devra être déposée, par ses soins, entre les mains du Procureur de la République de son domicile.

Les familles intéressées peuvent s'adresser, pour plus amples renseignements soit à la Mairie de leur résidence, soit au Secrétariat Général de l'office départemental du Pas-de-Calais des Pupilles de la Nation dont les services sont provisoirement installés 20, rue Guyale, à Boulogne-sur-Mer.

Boulogne, le 16 Février 1918.

Pour le Préfet :

Le Secrétaire Général délégué,

Paul LAFARGUE.

Affiche
d'information
sur la loi de
1917



**Véronique Drouin
chante**

« Tu n'en reviendras pas »

Josette Castelanelli raconte

« *La prise de la batterie* »

« *Va-t-il partir, celui-là ?* »

Robert Cavalier
raconte
«*Le vainqueur de la Marne*»

Robert Cavalier
chante
« *Le bouquet d'Ypres* »

A close-up portrait of an elderly man with white hair, looking directly at the camera with a neutral expression. He is wearing a light blue polo shirt with dark blue vertical stripes on the sleeves. The background is an indoor setting with a wooden cabinet and framed pictures.

Robert Cavalié

